

ATLANTA +

« Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays
« ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales,
« religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible
« avec l'appartenance au Mouvement Olympique ».

(Charte olympique)

LE DOUBLE LANGAGE DU PRESIDENT DU COMITE INTERNATIONAL LYMPIQUE :
D'UN COTE MONSIEUR ROGGE REFUSE AUX ATHLETES LE DROIT DE PORTER UN
INSIGNE CITANT LA CHARTE OLYMPIQUE, ARGUANT DE L'INTERDICTION DE
TOUTE MANIFESTATION POLITIQUE OU RELIGIEUSE SUR LES SITES OLYMPIQUES,
DE L'AUTRE IL ACCEPTE LE PORT DU VOILE ISLAMIQUE SUR LES SITES
OLYMPIQUES.



Les valeurs de l'olympisme bafouées.

Le monde entier est témoin des incidents sur le parcours de la flamme Olympique, nés de la protestation des opposants à la politique chinoise au Tibet et plus généralement de la répression de toute critique par le régime en place en Chine.

Il y a quelques semaines déjà, un célèbre réalisateur américain avait renoncé à mettre en scène la cérémonie d'ouverture des Jeux en raison de la politique de la Chine au Soudan.

Des athlètes français, sensibles à ces protestations, ont considéré que le gouvernement chinois trahissait les engagements pris de s'ouvrir à davantage de démocratie à l'occasion des Jeux.

Se référant aux principes de la Charte Olympique, ils ont souhaité manifester leur attachement aux valeurs universelles de l'olympisme en portant un badge sur lequel serait inscrite la formule « *Pour un monde meilleur* » extraite de la Charte.

Pourtant, le Président du Comité International Olympique, Monsieur Rogge, a contesté cette initiative en se retranchant derrière la Charte et en soulignant qu'aucune manifestation d'une opinion politique ou religieuse n'a sa place sur les sites olympiques.

Cette attitude a suscité l'indignation de notre association qui adresse la lettre ouverte ci-jointe à Monsieur Rogge, qui n'a pas toujours été aussi sourcilieux quant au respect de la Charte Olympique.

Qui sommes-nous ? Rappelons brièvement que le Comité Atlanta+ soucieux des valeurs d'universalisme portées par la Charte Olympique a été créé au lendemain des Jeux Olympiques de Barcelone (1992) pour exiger l'application de la Charte Olympique vis-à-vis des femmes, celles-ci étant écartées de plusieurs délégations au nom des principes religieux. La Charte précise que toute forme de discrimination y compris à l'égard d'un sexe est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique.

ATLANTA +

*« Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays
« ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales,
« religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible
« avec l'appartenance au Mouvement Olympique ».
(Charte olympique)*

Paris, le 15 avril 2008

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR JACQUES ROGGE, PRESIDENT DU CIO

Monsieur le Président,

Vous voilà devant un choix historique.

Vous avez opposé un refus au projet des athlètes français d'arborer un insigne portant une devise extraite de la Charte Olympique *« Pour un monde meilleur »*.

Votre réponse relayée par Monsieur Sérandour, Président du CNOSF, précise qu'aucune forme de propagande ni de manifestation sur les sites des Jeux Olympiques, n'est tolérée au motif *« que les Jeux ne sont pas le lieu pour exprimer des positions politiques ou religieuses »*.

Comment justifiez-vous alors qu'aux Jeux d'Athènes en 2004 vous ayez invité à vos côtés, sous la bannière olympique, pour la cérémonie de clôture, une ancienne championne égyptienne portant le voile islamique ?

Comment justifier que, depuis les Jeux d'Atlanta en 1996, les athlètes féminines de la délégation iranienne concourent revêtues du costume

islamique, signe d'une propagande politique et religieuse au cœur même du stade olympique ?

Et à Pékin, n'est-il pas question que des athlètes afghanes, à leur tour, défilent et concourent en portant le voile islamique, pourtant absent aux Jeux d'Athènes pour leur première participation après la chute des talibans ?

Faut-il en conclure que pour des raisons politiques vous cherchez à complaire à des États qui vous imposent leur système de valeur en contradiction avec l'universalisme de la Charte Olympique ?

Une fois le choix de Pékin fait, nous comprenons que le Mouvement Olympique ne peut pas régler toutes les questions relevant de l'absence de liberté et des injustices qui en résultent.

Mais dans le champ olympique régi par la seule Charte vous avez l'impérieux devoir d'imposer les valeurs dont elle est porteuse.

Nous attendons de vous un engagement total de restaurer les valeurs de l'Olympisme d'égalité et de mixité des athlètes dans la fraternité, sans aucun signe distinctif exprimant une identité politique ou religieuse.

Alors seulement le sport, les Jeux Olympiques, pourront servir comme vous le proclamez la cause de la justice à travers son exemplarité.

Tel était le message dont se voulaient porteurs les athlètes français qui se réclament seulement des sources de l'Olympisme.

Annie Sugier
Présidente

Linda Weil-Curiel
Avocate

Anne-Marie Lizin
Présidente Honoraire du Sénat Belge

6, Place Saint-Germain-des-Prés 75006 Paris - France
TEL : (33) 1.45.49.04.00 - FAX : (33) 1.45.49.16.71
Email : w113111@club-internet.fr